

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ : COLLECTIVITÉS, ENGAGEZ-VOUS!

4 DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE VALORISATION

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des territoires dans des démarches de préservation de la biodiversité, de l'eau et de transition écologique, l'Agence régionale de la biodiversité et de l'environnement [ARBE] s'appuie sur des dispositifs de labellisation, de reconnaissance et des chartes d'engagement. Ces outils aident les collectivités à structurer et valoriser leurs démarches, quelle que soit leur taille, qu'elles soient débutantes ou initiées.



> Le Label « Territoire durable, une COP d'avance » s'inscrit dans la droite ligne de l'Agenda 2030 et de ses 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) ainsi que du Plan Climat régional. Il distingue, par une reconnaissance « Territoire engagé » et 4 niveaux de progression, la maturité et la cohérence de la stratégie territoriale de transition écologique de la collectivité. Le label est attribué pour 3 ans.

Piloté par l'État (DREAL) et la Région Sud, animé par l'ARBE



> La reconnaissance Territoires engagés pour la nature est un dispositif visant à faciliter l'émergence de plans locaux de biodiversité en complément des Atlas de la Biodiversité Communale. Ce dispositif régionalisé s'inscrit dans la stratégie nationale pour la biodiversité.

Il vise une progression de l'engagement tous les 3 ans

Pilotée en région par l'Office français de la biodiversité, la DREAL*, la DRAAF** et la Région Sud animée par l'ARBE



> Le Label PARC+ récompense des parcs d'activités pour leur performance et leur qualité au regard des ambitions du cadre de référence régional de l'aménagement et de la gestion durable des parcs d'activités. S'appuyant sur un processus d'amélioration continue, il distingue par une reconnaissance « Parc engagé » et 3 niveaux de progression, les parcs d'activités investis dans le dispositif pour une durée de 3 ans.

Impulsé par la Région Sud, l'ADEME, la DREAL, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et le Département de Vaucluse, animé par l'ARBE



> La charte régionale Zéro déchet plastique pilotée par la Région Sud. Elle est destinée aux collectivités mais également aux entreprises, établissements scolaires et aux structures partenaires.

> La charte nationale « Plages sans déchet plastique » pilotée par le Ministère et l'ADEME. Elle est proposée aux collectivités littorales.

2 chartes animées par l'ARBE: 1 signature et 1 plan d'actions établi sur 2 ans



OBJECTIF:

récompenser les collectivités pour leur démarche locale et globale de développement durable et engager celles-ci dans un processus d'amélioration continue.



OBJECTIF:

valoriser les
collectivités
qui s'inscrivent
volontairement dans
une démarche de
progrès en faveur de
la biodiversité à partir
d'un programme
d'actions établi au
regard des enjeux du
territoire.



OBJECTIF:

Intégrer les défis de la transition écologique dans les parcs d'activités existants et valoriser les collectivités et associations d'entreprises, acteurs de cette transition.



OBJECTIF:

Valoriser les collectivités qui s'engagent à réduire les pollutions plastiques.

POURQUOI S'ENGAGER DANS UN OU PLUSIEURS DISPOSITIFS ?



Promouvoir votre politique territoriale et vos actions locales



Bénéficier de l'expertise et des conseils de professionnels pour identifier vos marges de progrès



Fédérer vos équipes et parties prenantes autour d'un projet commun



Rejoindre une communauté de plus de 200 collectivités engagées pour partager vos expériences



Structurer vos démarches: de l'état des lieux pour vous situer au suivi des actions mises en œuvre

COMMENT SE LANCER?

Chaque dispositif fait l'objet d'une candidature sur des périodes précises. Pour les chartes « Zéro déchet plastique » et « Plages sans déchet plastique », le dépôt des candidatures est possible toute l'année. Le calendrier et les modalités de candidature sont à retrouver sur notre site internet.



Communes, EPCI*, PETR





EPCI* en collaboration avec les communes et associations d'entreprises



Collectivités, entreprises, établissements scolaires, associations

*Communauté de communes, Communauté d'agglomération, Métropole

CONTACTS

Label Territoire durable, une COP d'avance

Paloma Boudou, chargée de mission Territoires durables p.boudou@arbe-regionsud.org 04 42 90 90 71

Reconnaissance Territoires engagés pour la nature Stéphanie Garrido, Thomas Fourest,

chargés de mission Territoires et biodiversité s.garrido@arbe-regionsud.org t.fourest@arbe-regionsud.org 04 42 90 90 54 – 04 42 90 90 66

Label PARC+

Fleur Chambonneau Chargée de mission Parcs d'activités durables f.chambonneau@arbe-regionsud.org 04 42 90 90 84

Chartes « Zéro déchet plastique » et « Plages sans déchet plastique » Claire Poulin, chargée de mission Zéro déchet plastique

Claire Poulin, chargée de mission Zéro déchet plastique zerodechetplastique@arbe-regionsud.org 04.42.90.90.58

EN SAVOIR +

Retrouvez toutes les informations sur ces dispositifs sur notre site internet, rubrique « Être accompagné ».

www.arbe-regionsud.org















